

Extrait du Jésus-Christ en France

<http://jesuschristenfrance.fr/actions-et-initiatives-pour-le/article/l-islam-doit-faire-son>

# **l'islam doit « faire son aggiornamento sur la séparation claire du spirituel et du temporel**



es pour le Bien commun -  
Date de mise en ligne : jeudi 25 juin 2015

---

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

---

## **Valérie Boyer : « l'islam doit « faire son aggiornamento sur la séparation claire du spirituel et du temporel »**

« R&N : Vous intervenez régulièrement à l'Assemblée nationale sur la situation terrible des chrétiens d'Orient. Quel soutien la France peut-elle leur apporter ? Quel est votre sentiment sur l'implication du gouvernement et de la majorité PS sur cette question ?

Valérie Boyer : J'interviens effectivement sur la question des chrétiens d'Orient, d'abord pour eux-mêmes, et aussi parce que j'estime qu'il s'agit là d'une question essentielle pour notre pays, je dirais même pour notre civilisation et pour l'équilibre mondial. Il s'y passe un génocide. Et quand un génocide se produit quelque part, il est de notre devoir de nous impliquer. Cela est d'autant plus fondamental, que ce mal est irréparable une fois qu'il est commis. Nous devons intervenir. D'autant plus que la France est non seulement protectrice des chrétiens d'Orient depuis 1535, mais qu'elle est aussi la fille aînée de l'Église et que ce titre, elle doit s'en souvenir.

Sur le plan pratique, la France participe certes à l'aide humanitaire mais je suis consternée de voir que la France a perdu sa voix. Même si elle se fait entendre sur le sujet, elle n'arrive pas à jouer son rôle sur la scène internationale ; c'est-à-dire coaliser les forces et faire en sorte que l'on comprenne l'urgence humanitaire qu'il y a à intervenir. La France n'est malheureusement pas dans une situation où elle arrive à convaincre l'Allemagne et l'Angleterre de mener une action concrète. Nous sommes sur la scène internationale à la remorque des américains sur bien des sujets alors que les américains ne sont pas du tout clairs, eux non plus, sur cette question. Il est vraiment tragique d'en arriver là, d'autant plus que je ne peux imaginer que nous ne soyons pas aujourd'hui en capacité d'arrêter l'État Islamique.

Si Laurent Fabius est vraiment sensible à la question des Chrétiens d'Orient, le gouvernement actuel manque cruellement de cohérence. Il n'arrive pas à mettre en oeuvre les conditions internationales pour parvenir à une intervention. Comment voulez-vous que le gouvernement soit cohérent alors que l'on est en train de se prendre les pieds dans le tapis avec la Russie ? Je pense qu'il faut absolument qu'il y ait une coalition, et européenne et avec les états sur place, en associant l'Iran et la Russie. Ne pas les associer c'est se priver de toute possibilité de résoudre cette crise. Je pense que l'État islamique est une abomination comparable aux pires pages de notre histoire, à laquelle il faut mettre fin.

J'interviens sur la question des chrétiens d'Orient, mais aussi sur celle des chrétiens d'Afrique. N'oublions pas qu'en Afrique aussi, d'autres chrétiens subissent le même sort. Ce qui se passe au Nigeria, les exactions commises par Boko Haram, sont elles-aussi absolument abominables.

R&N : La montée de l'islam et de l'islamisme en France inquiètent. Faut-il mettre en place, comme le souhaite Valls, un islam de France ? Manuel Valls qui déclarait hier vouloir faire de la France le « Harvard de l'islam »

Valérie Boyer : Il faudrait que la gauche soit cohérente. Quand l'UMP organise début juin une journée de travail sur l'islam, le gouvernement fustige l'UMP. Puis, quelques semaines après, ils recommencent à se poser la question de l'Islam et organisent eux-même un colloque sur le sujet. Il est évident qu'il faut réfléchir à la question mais en étant moins dogmatique que ne l'est le gouvernement. Il est cependant compliqué pour un pays déchristianisé de réfléchir en termes de religion.

Il faut rappeler tout d'abord que personne n'est empêché de prier dans notre pays : il y a la liberté de conscience ; il y a la liberté religieuse. Pour ce qui est des lieux de culte musulmans, rien n'empêche ces personnes d'acheter, avec

de l'argent privé, des locaux pour en faire des lieux de culte. Cela n'est pas interdit.

La question de l'islam ne se résume pas à la France. Elle a un impact majeur dans le monde aujourd'hui. C'est une question générale qu'il faut voir sur le plan européen et pas seulement sur un plan uniquement français.

Mais il faut aussi que l'islam nous montre en France un autre visage. Tout d'abord il lui faut avoir une position claire sur l'égalité homme/femme pour s'intégrer dans notre pays. Il lui faut aussi faire son aggiornamento sur la séparation claire du spirituel et du temporel.

Cela fait, à partir du moment où l'islam, ou une autre religion d'ailleurs, respecte les lois de la république et où ce sont les règles de notre pays qui s'appliquent, il n'y aurait, je pense, aucun problème. C'est l'islam qui doit s'adapter à la république et non la république qui doit s'adapter à l'islam. De plus, ce n'est pas la religion la plus récente sur notre territoire. Quand on est dans un pays qui a des racines, qui a une culture, qui a une histoire, la première chose à faire est de les respecter.

Il y a aussi un problème de réciprocité. Il serait, je pense, intéressant de voir, dans les pays où l'islam est une religion d'État, comment cela se passe pour les autres religions, ne serait-ce que sur la question de la liberté de culte et de la liberté de pensée. Y a-t-il une réciprocité ? Quelle est la protection accordée aux lieux de culte d'autres religions quand il y en a ? Sans aller jusque dans les pays du Golfe, qui parle des églises laissées en Algérie et transformées en mosquées ?

Pourquoi n'entendons-nous pas s'exprimer, par exemple sur la question des migrants, les chefs d'État des grandes puissances du Golfe ? Ces pays, pourtant extrêmement riches, ne se préoccuperaient-ils pas du sort de tous ces migrants ? Il n'y a pas que les pays d'Europe, il n'y a pas que les pays occidentaux qui doivent prendre en charge les migrants. D'autant plus que cela se passe bien plus près de chez eux que de nos propres pays européens.

Toutes ces questions là doivent être abordées en même temps.

R&N : Vous aviez demandé début mars la création d'une commission d'enquête relative à la dégradation et à la profanation des lieux de culte et des cimetières en France. Cette proposition a-t-elle abouti ? Pouvez-vous revenir sur les raisons qui vous avaient poussée à demander cette commission ?

Valérie Boyer : J'ai déposé ma proposition mais pour le moment elle n'a pas été examinée, peut-être mise au placard d'ailleurs. Je vais relancer le processus pour que la proposition soit examinée.

Les raisons qui m'avaient poussée à demander cette commission sont très simples. Cela faisait un moment que cette question me taraudait. J'ai été choquée par la profanation du cimetière juif de Sarre-Union, en Alsace début février 2015. Mais j'ai été outrée de voir que peu de temps après, lorsque des exactions similaires ont été commises dans un cimetière en Normandie (à Tracy-sur-Mer), personne n'en a parlé. Lorsque j'ai vu ensuite les statistiques sur BFMTV où les « cimetières chrétiens » ont été remplacés par « cimetières municipaux », je me suis dit que là on se moquait vraiment du monde.

Je me suis alors un peu renseigné sur les dégradations de lieux de culte chrétiens. Les chiffres sont minimisés. La plupart de ces dégradations ne sont jamais répertoriées ou pratiquement jamais. Par exemple si un calvaire est détruit en mille morceaux ou si une église est taguée, cela ne rentre pratiquement jamais dans les statistiques de dégradations de lieux de culte chrétiens. Il faut vraiment que les dégradations soient ostentatoires pour que cela rentre dans les statistiques. Ils ne sont même pas centralisés de manière rigoureuse.

Il y a un observatoire de l'islamophobie, qui porte bien son nom, parce que l'islamophobie c'est la peur de l'islam. Pour ce qui concerne la christianophobie, personne n'a peur des chrétiens, ce serait plutôt un « christiano-mépris » ou la haine du christianisme que de la phobie. Il faudrait trouver et utiliser un autre mot, comme cela a été fait pour

antisémitisme, comme anti-christianisme par exemple.

R&N : « la Loi Macron menace l'unité nationale et nos racines », aviez-vous déclaré sur Twitter. Qu'entendez-vous par là ?

Valérie Boyer : Ce texte désorganise toutes les professions du droit, professions qui sont extrêmement importantes dans notre organisation française. Cette loi désorganise. Elle met à mal ce qui marche, comme par exemple le réseau des pharmacies, en ouvrant la vente de médicaments dans les grandes surfaces, ce qui est un peu n'importe quoi. Cette loi est une menace réelle et sérieuse pour notre organisation.

De plus je trouve assez choquant d'entendre le président de la République déclarer que ce n'est pas la loi du siècle et voir que le gouvernement utilise le 49-3. Ce qui veut dire qu'en plus nos institutions, le Parlement, ne sont pas respectés. L'utilisation même du 49-3 n'a pas pas respectée : il n'y a pas eu de débat. Raison pour laquelle nous avons déserté l'hémicycle, puisque le Premier ministre ne voulait même pas entendre les parlementaires.

R&N : Vous prenez régulièrement la défense des racines locales et régionales, comme dans la bataille, toujours en cours, de la défense du savon de Marseille ou celle des crèches provençales, Noël dernier. Y a-t-il des alliances possibles sur certains sujets, au niveau des départements ou des régions, avec des élus d'autres formations politiques comme Jacques Bompard (Ligue du Sud) ou Stéphane Ravier (FN) ?

Valérie Boyer : Le décret d'application de la loi sur les indications géographiques a enfin été publié début juin grâce à mon initiative parlementaire. C'est grâce au savon de Marseille que l'on peut protéger aujourd'hui la dentelle de Calais, demain les santons de Provence, la poterie d'Anduze, ...

Pour ce qui est des élus Front National, je n'ai pas tout à fait l'impression qu'ils aient envie de discuter avec nous puisque régulièrement nous nous faisons insulter sur les réseaux sociaux. Je n'appelle pas ça « dialoguer ». Mais de toute façon, je n'ai pas attendu le Front National pour traiter de cette question puisque c'est mon initiative sur le savon de Marseille qui a permis la création d'une indication géographique à protéger. Je ne les ai d'ailleurs jamais entendu me soutenir de façon active à ce sujet, ni le Front National, ni les élus de gauche d'ailleurs.

R&N : Comment se préparent actuellement, au sein des Républicains, les élections régionales de décembre et présidentielles (en 2017) ? Le changement de nom juste avant l'échéance électorale de décembre est-elle une si bonne idée ?

Valérie Boyer : Le changement de nom était-il une bonne idée ? Il faut croire que oui, puisque les militants se sont prononcés massivement et ont approuvé l'idée. Cela aura-t-il un impact pour les élections ? Les résultats nous le diront.

R&N : Vous aviez signé le manifeste de Sens Commun : « La Droite Que Nous Voulons ». Comment voyez-vous l'avenir de ce mouvement au sein des Républicains ? Les valeurs qu'ils défendent sont-elles entendues et défendues à l'Assemblée nationale par les députés des Républicains ?

Valérie Boyer : Je pense que Sens Commun arrive à mobiliser un certain nombre de personnes qui ne seraient peut-être pas allés directement à l'UMP et qui, grâce à Sens Commun vont vers nous. Il y a aussi au sein de notre mouvement des personnes qui partageaient un certain nombre de valeurs avec eux, ce qui fait que nos mouvements se rejoignent tout naturellement.

J'ai reçu Sens Commun dans ma permanence ; je suis allé accueillir Hervé Mariton en tant que député quand il est venu à Marseille le 10 juin. Le même jour, il y avait Eric Ciotti qui lui aussi s'intéresse à ces sujets là, même s'il est plus connu sur d'autres domaines. Les idées de Sens Commun sont partagées par un certain nombre de députés, peut-être avec plus ou moins de vigueur, de conviction ou d'intérêt, mais il ne faut pas oublier que les parlementaires

qui sont engagés dans un travail législatif sont quand même très spécialisés. Ces sujets demandent de rentrer dans un certains nombre de détails, ne pas s'arrêter à une idée générale, mais demandent d'étudier le cadre législatif, les règlements européens... Une bonne centaine de mes collègues ont signé la lettre ouverte à François Hollande sur la GPA par exemple. Cela montre bien qu'ils s'intéressent au sujet.

R&N : Vous étiez présente à Lyon le 8 juin pour manifester une nouvelle fois contre la GPA. Pouvez-vous nous présenter le projet de loi que vous avez déposé ?

Valérie Boyer : Ce projet de loi vise à lutter contre le recours à une mère porteuse. Alors que des arrêts de la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH), valident chaque fois encore un peu plus le recours à la Gestation Pour Autrui (GPA), que trois plaintes ont été déposées en France contre des agences américaines de mères porteuses et n'ont donné lieu à ce jour à aucune poursuite par les tribunaux français, 2015 se doit d'être une année décisive en ce qui concerne la GPA. Parce que la gestation pour le compte d'autrui comporte par sa nature même des dérives inacceptables, celles de l'aliénation et de la marchandisation du corps humain.

Ce projet est désormais soutenu par une bonne centaine de députés, à la fois à travers la lettre ouverte à François Hollande et à travers la proposition de loi. Il y a aussi des intellectuels qui se sont prononcés sur ce sujet, comme Sylviane Agacinski très récemment. Je peut vous dire que nous sommes nombreux sur cette question. Enfin, la décision qui va être rendue dans les prochains jours par la cour de cassation va aussi sûrement nous permettre d'avancer sur cette question. »

Valérie Boyer

Entretien avec Valérie Boyer, député des Bouches-du-Rhône, Maire des 11e & 12e arrondissements de Marseille et Vice-présidente du groupe Les Républicains à l'Assemblée nationale.

Source

[le rouge et le noir](#)